

EPI ETRE CITOYEN A HERRIOT.

Le but de cet EPI est de vous faire comprendre l'importance des règles de droit et comment s'organise nos libertés dans un Etat démocratique.

En EMC, nous verrons quelles sont nos libertés, les règles de droit, en lien avec la vie quotidienne, au collège et dans le domaine du sport.

A l'intérieur du socle commun, nous travaillerons sur le domaine 3 : formation de la personne et du citoyen.

En fin de parcours, nous aurons mis au point une carte mentale qui vous permettra, après les vacances et avec l'aide du professeur de français de rédiger, sur différents supports une charte des devoirs des élèves-citoyens au sein du collège Herriot.

Séance n°1 : Quelles sont les grandes libertés et pourquoi sont-elles limitées ?

La sensibilité : soi et les autres

- **Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.**

I- Nos libertés sont nombreuses...

A- Quelles sont les grandes libertés ?

1) A l'aide de la chronologie p 300, classez les libertés dans le tableau suivant :

LIBERTES INDIVIDUELLES	LIBERTES COLLECTIVES

2) Faites le même travail en lisant le règlement du collège dans votre carnet :

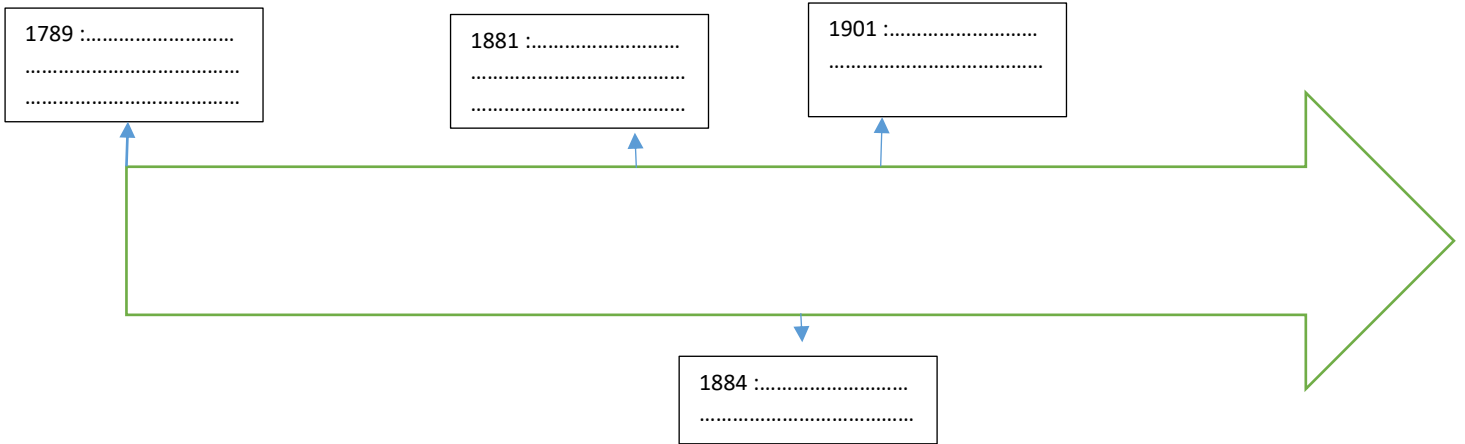
LIBERTES INDIVIDUELLES DE L'ELEVE	LIBERTES COLLECTIVES DES ELEVES

Nous disposons de nombreuses libertés en France. Ces libertés peuvent se diviser en deux catégories : les libertés personnelles et les libertés collectives (que nous exerçons en groupes). Ces libertés sont la preuve que nous vivons en démocratie. Elles sont garanties par des lois votées par le Parlement.

Les Etats qui interdisent aux citoyens l'exercice de ces grandes libertés sont les Etats autoritaires et les dictatures.

B- ... et elles sont le fruit d'une conquête historique.

A l'aide du document p300, placez sur la chronologie suivante l'acquisition des grandes libertés. Placez en bleu les libertés individuelles et en noires les libertés collectives.



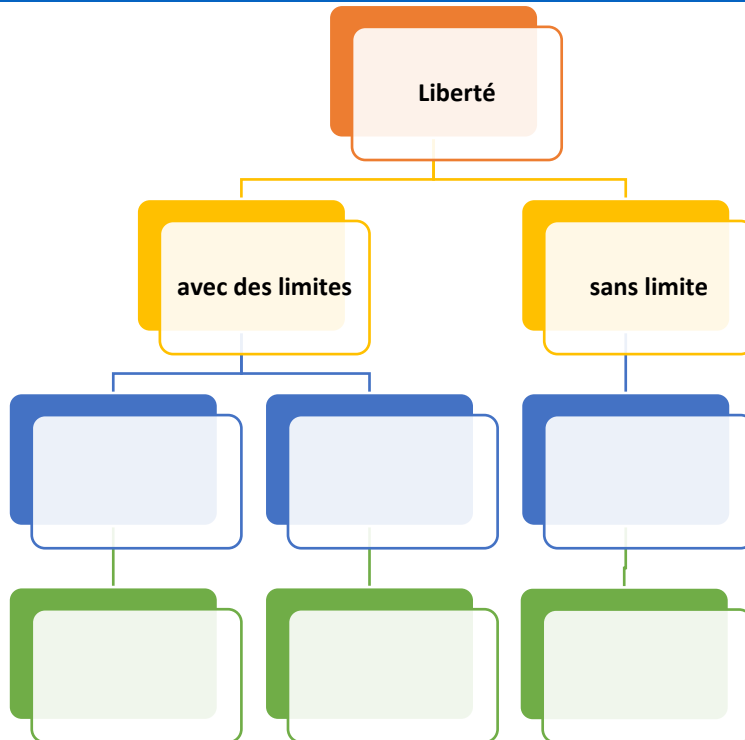
Ces libertés résultent d'une longue conquête qui se cristallise en 1789 avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui affirment les grandes libertés fondamentales. Ces libertés n'ont cessé de s'accroître depuis la Révolution française.

II- ... mais il existe des limites à nos libertés...

A- Quelles limites à nos libertés...

Discussion à visée philosophique : **Un monde sans liberté est-il possible ? Justifiez votre avis après avoir regardé cette bande annonce.**

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18353771&cfilm=43219.html



⇒ Y a-t-il des limites aux libertés dans le sport ? justifiez pourquoi.

⇒ Y a-t-il des limites aux libertés au collège ? Justifiez pourquoi.

- 3) Doc 2 p 302 : quel article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen aborde la question des limites à la liberté ?
- 4) D'après cet article, quelle est la limite à toutes nos libertés
- 5) D'après ce texte, qui fixe les limites aux libertés ?

CO-intervention, étude de cas sur facebook : les documents sont en ligne sur le site suivant :
https://padlet.com/sebastien_hervet1/rf80j3n86a9j

Ces libertés comportent des limites pour ne pas porter atteinte à la liberté des autres et à l'ordre public. Être libre ne signifie pas faire ce que je veux et dire ce que je veux. Ces limites sont fixées par la loi. Par exemple, ma liberté d'expression ne me permet pas d'injurier quelqu'un dans la cour de récréations ou sur les réseaux sociaux comme Facebook. Nous devons également nous fixer nous-mêmes des limites afin de pouvoir vivre ensemble.

A la maison, comme au collège, on ne peut pas vivre avec les autres si on ne se soucie pas de leur liberté.

B- ... et dans quels cas elles ces limites peuvent augmenter ?

- 6) Doc 3 p 302 : Que cherche à montrer ce dessin ?
- 7) Doc 5 p 302 : quelles situations peuvent amener à réduire nos libertés ? En tant qu'élèves du collège avez-vous remarqué des mesures qui vont dans ce sens depuis la rentrée ?
- 8) Quelles peuvent être les dérives (abus) de ces mesures.

Les circonstances exceptionnelles comme la guerre ou la menace terroriste peuvent pousser l'Etat à limiter davantage nos libertés : c'est l'Etat d'exception. Mais ces mesures doivent être votés par les députés et ne peuvent qu'être temporaires.

III- La laïcité une valeur garante des libertés.

A- Etude de cas : la laïcité et le sport.

cointervention

B- Quelle est la place de la laïcité ?

Art1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ...
Art 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte
Loi du 9 décembre 1905 concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

- 9) Que garantit cette loi ?
- 10) Y-a-t-il une religion officielle en France ?

Robert Badinter explique la laïcité.

De même, l'école publique doit demeurer un espace de neutralité religieuse, politique ou philosophique. L'enfant ou l'adolescent doit être protégé contre toute pression confessionnelle ou partisane, contre tout acte de prosélytisme religieux au sein de l'école. (...) C'est le sens de la loi de 2004 en France qui interdit dans les collèges et lycées publics le port de tout signe ou tenue ostensible marquant une appartenance confessionnelle dans l'espace scolaire.

Ce texte est extrait d'un discours prononcé le 11 mars 2011 à l'université de Galatasaray, à Istanbul

- 11) Pour Robert Badinter, contre quoi l'école doit protéger les enfants ? Pourquoi selon vous ?
- 12) En quoi la loi de 2004 renforce-t-elle la laïcité ?

L'Etat français est laïc. De ce fait, il est indépendant de toute religion et n'en avantage aucune. Cependant, s'il ne se mêle pas des affaires religieuses, il garantit à chaque citoyen la liberté de conscience, c'est-à-dire d'avoir ou non une religion.

De ce fait, comme aucune religion n'est avantagée, la laïcité garantit l'égalité des droits entre les citoyens.

Séance n°2 : Quel sont les rôles du droit et de la loi dans notre société ?

I- Pourquoi le dopage n'est-il pas permis par la loi ?

A- Quelles sont les techniques de dopage ?

Cointervention

Le dopage consiste à absorber des substances permettant d'augmenter les performances physiques et mentale des personnes.

Mais depuis quelques années, le dopage est aussi technologique. Il s'agit désormais de se servir d'un matériel technique non autorisé.

B- Le dopage est contraire à la morale et puni par la loi

Doc 1 Le code du sport sanctionne le dopage

« Art. L232-9. Il est interdit à tout sportif :

De détenir [...] sans raison médicale dûment justifiée, une ou des substances ou méthodes interdites [...] ;
D'utiliser [...] une ou des substances ou méthodes interdites [...].

Art. L232-10. Il est interdit à toute personne de : [...]

S'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues [...].

Art. L232-26.

La détention [de] substances ou méthodes interdites [...] est punie d'un an d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. [...]

[...] Les peines [...] sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque les faits sont commis en bande organisée [...] à l'égard d'un mineur ou par une personne ayant autorité sur un ou des sportifs.

»

1) Doc 1 : Soulignez dans le texte les sanctions sportives prises à l'encontre de l'athlète dopé.

2) Quelles sanctions pénales le sportif dopé risque-t-il ?

.....
.....
.....

Il va à l'encontre des règles du sport et de la loi car c'est une pratique dangereuse pour la santé et une manière déloyale de gagner.

L'exemple du dopage technologique (moteur dans les vélos) prouve que la loi doit sans cesse s'adapter pour suivre les évolutions sociales et techniques.

II- Le droit : des règles pour vivre ensemble.

A- Comment sont adoptées les règles de vie du collège ?

DOC. 2 Le règlement intérieur fixe les règles

« Le Collège René Caillié est un Établissement Public Local d'Enseignement destiné à l'éducation et à la formation des élèves qui lui sont confiés. Comme toute collectivité, il a besoin, pour fonctionner, d'un ensemble de règles précisant les droits et devoirs de chacun. [...] La majorité des consignes [...] sont des règles de bon sens, qui permettent à tous les élèves d'étudier et de vivre leurs journées au collège dans le calme et la sécurité propres à la réussite. Mais elles doivent être rappelées, dans l'intérêt de tous et puisque leur non-respect peut faire l'objet de sanction ».

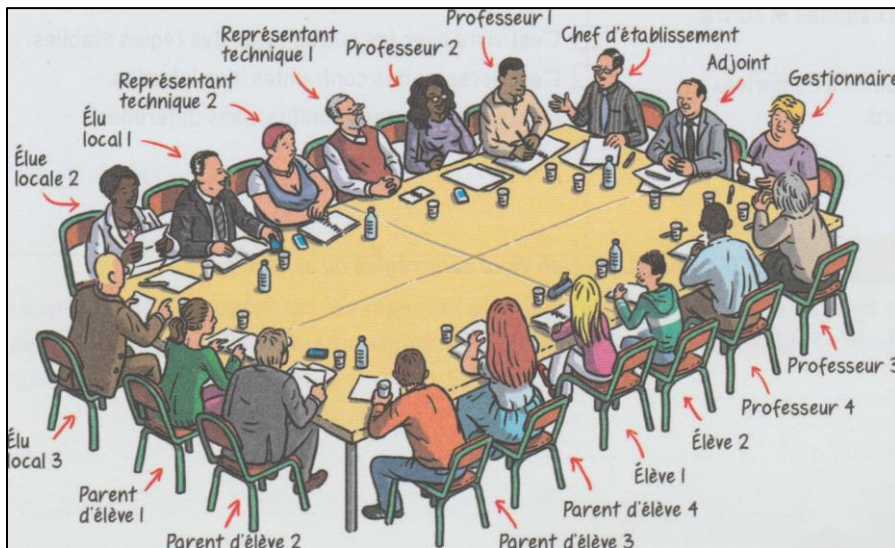
3) Doc 2 : Pourquoi les collèges ont-ils un règlement intérieur ?

.....
.....
.....

4) Doc 2 : Que prévoit le règlement en cas de non-respect ?

.....
.....
.....

Doc 3 : Le règlement est voté par le conseil d'administration.



5) Doc 3 : Pourquoi peut-on dire que le règlement du collège est un texte écrit et adopté démocratiquement ?

Au collège, le règlement intérieur est voté par le conseil d'administration où siègent les représentants des parents, des élèves, des enseignants et la direction. Il fixe les droits et devoirs de chacun au sein du collège.

Ce règlement, pour être valable, doit être conforme au code de l'éducation nationale.

B- A quoi sert le droit ?

Doc 4 : La loi pour protéger le droit.

C'est le rôle de la loi d'organiser les droits de chacun afin qu'ils n'empiètent pas les uns sur les autres. Et celui de la justice de veiller au respect de la loi ... Pour organiser la vie en société, la France a fait le choix d'une règle écrite : c'est la loi. Tout le monde doit la respecter car elle a été votée démocratiquement par les parlementaires.

www.ado.justice.gouv.fr

6) Pour quelles raisons le droit est-il indispensable ?

7) Qui vote nos lois ?

Le droit encadre notre vie quotidienne. Il s'agit de l'ensemble des règles écrites qui nous permettent de vivre ensemble.

Le droit garantit donc les libertés et impose des devoirs (obéir à la loi...).

Le droit repose sur des lois, votés par les députés et sénateurs.